



Karlsruhe, le 4 décembre 2017

Le Conseil Rhénan intercède en faveur de la suppression des obstacles au marché intérieur dans l'espace du Rhin supérieur

Le Conseil Rhénan franco-germano-suisse s'est réuni lundi 4 décembre 2017 en assemblée plénière à Karlsruhe. Ce « parlement » trinational s'emploie à faire disparaître les obstacles transfrontaliers au marché intérieur dans l'espace du Rhin supérieur. « Nos concitoyens profitent beaucoup de la possibilité de pouvoir faire appel à des artisans et autres prestataires de services de manière transfrontalière. La condition préalable est toutefois que le professionnel en question ne se voit pas freiné par des entraves bureaucratiques superflues », dit Josef Frey, président du Conseil Rhénan et député au Landtag du Bade-Wurtemberg (Verts) à l'issue de la séance plénière.

Ces derniers temps, les membres du Conseil Rhénan ont été saisis pour des obstacles bureaucratiques apparus lors de la fourniture transfrontalière de services par des artisans et d'autres prestataires, comme par ex. lors de la participation à des foires et salons, explique le président, M. Frey. Le Conseil Rhénan exige la suppression rapide de ce genre d'obstacles.

Dans une autre résolution portant sur le corridor Rhin-Alpes, le Conseil Rhénan demande que l'on prévoie des voies alternatives adaptées en cas d'accidents similaires à celui du tunnel de Rastatt et requiert des mesures anti-bruit sur la ligne de chemin de fer reliant Mannheim à Bâle, appelée *Rheintalbahn*. Le Conseil Rhénan a également réaffirmé sa demande concernant la réalisation de la troisième percée du Jura suisse. Par ailleurs, au regard du futur programme INTERREG VI-A (2021-2027), le Conseil Rhénan a décidé d'élaborer une stratégie conjointe avec les autres acteurs de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT). En outre, le Conseil Rhénan a de nouveau appelé à ce que l'on favorise plus efficacement l'apprentissage de la langue du voisin. Enfin, le Conseil Rhénan a traité de la protection contre les crues et s'est prononcé pour une participation plus étroite des communes concernées par les mesures préventives, relate le président Frey.

Dans le cadre de son allocution en tant qu'hôte du jour, le maire de Karlsruhe, M. Frank Mentrup, a présenté le projet de partenariat « Mobilité urbaine ». Dans son discours d'introduction, le ministre des transports du Bade-Wurtemberg, M. Winfried Hermann, a donné un éclairage de la politique des transports dans la région du Rhin supérieur du point de vue du Bade-Wurtemberg. « Les voies de circulation sont là pour relier – les hommes, les

régions et les pays. Or, la vallée du Rhin supérieur est l'une des principales régions de transit de l'Europe. Le développement des transports publics ferroviaires constitue un élément essentiel pour une mobilité durable, pérenne et respectueuse de l'environnement. La mise en œuvre de plus amples projets à caractère transfrontalier nous permettra de nous rapprocher de notre but, à savoir transférer davantage de marchandises sur les rails et faire en sorte que plus de gens prennent le train », dit le ministre, M. Hermann.

La présidente du gouvernement de Fribourg, Mme Bärbel Schäfer, a informé l'assistance sur le futur programme INTERREG VI-A et sur la stratégie 2030 de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur.

Vendredi dernier déjà, lors de la session plénière de la Conférence du Rhin supérieur à Guebwiller, le président, Josef Frey, avait donné le soutien du Conseil Rhénan au RER trinational et au « Herzstück » de Bâle dans le cadre de l'étape d'aménagement 2030/2035 sur les infrastructures ferroviaires, sous forme d'un courrier commun avec le Président de la Conférence du Rhin supérieur, M. Jean-Luc Marx.

« Le bilan du Conseil Rhénan, cette année, sous la présidence du Bade-Wurtemberg n'est pas des moindres. Au bureau et au sein des commissions, nous avons travaillé intensément sur des sujets techniques, ce qui se voit aujourd'hui au grand nombre de résolutions adoptées par la plénière. » note le président sortant, M. Frey, résumant ainsi le travail du Conseil Rhénan en 2017. En l'année 2018, le Land de Rhénanie-Palatinat aura la présidence du Conseil Rhénan. Le président nouvellement élu est M. Theo Kautzmann.

Pour plus d'informations :

Josef Frey MdL

Président du Conseil Rhénan en 2017

Tél. +49 (0)711 2063-645 | Josef.Frey@gruene.landtag-bw.de

Vous trouverez les résolutions adoptées sous :

www.oberrheinrat.org/de/

La coopération dans la région du Rhin supérieur – en bref



Il n'est guère de région européenne où l'on coopère de manière aussi étroite et réussie que la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur. Des territoires de l'Alsace, du Bade, du Palatinat du Sud et de la Suisse du Nord-Ouest, où vivent 6 M d'habitants, forment un tout culturel et économique commun. Dans cet espace trinational, de nombreuses initiatives privées et publiques favorisent la mobilité, l'enseignement, la recherche et la protection de l'environnement entre autres.

Cette coopération est forgée et suivie par le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin supérieur. Le **Conseil Rhénan** est constitué de 71 députés et élus ; il prend position sur des questions

d'importance régionale, y compris vis-à-vis de Bruxelles, Paris, Berlin et Berne. La **Conférence du Rhin supérieur** réunit les autorités gouvernementales et administratives. À l'origine de beaucoup d'initiatives, elle veille à leur mise en œuvre effective.